TOURNOI CHRISTOPHE SOTELO 2027

SAMEDI 12 JUIN 2027	DIMANCHE 13 JUIN 2027	LIEU
U7 · U13	U9 · U11	PLAINE DES JEUX DE LA CANÉDA

Madame, Monsieur,

Le FC Sarlat Marcillac Périgord Noir organise son tournoi jeunes au complexe sportif de la **Plaine des jeux de la Canéda**, 103 avenue de la Canéda, 24200 Sarlat-la-Canéda. Accueil des équipes à **9h00**, fin du tournoi vers **17h30**.

DATES ET CATÉGORIES

SAMEDI 12 JUIN	SAMEDI 12 JUIN	DIMANCHE 13 JUIN	DIMANCHE 13 JUIN
U6 / U7	**U12 / U13**	**U8 / U9**	**U10 / U11**
Foot à 5 · 16 équipes	Foot à 8 · 20 équipes	Foot à 5 · 24 équipes	Foot à 8 · 20 équipes

S'INSCRIRE

30 € pour 1 équipe

50 € pour 2 équipes

COMMENT S'INSCRIRE

Renvoyez la **fiche d'engagement** de la journée concernée (pages 4 et 5), complétée, avec le **règlement des frais d'inscription** par chèque à l'ordre du FC Sarlat Marcillac PN, à : **Cheminées Philippe Sarlat, route de Souillac, 24200 Sarlat-la-Canéda**, avant le **20 avril 2027**.

À réception, une confirmation d'engagement vous est envoyée par SMS et à l'adresse e-mail indiquée. Le nombre d'équipes étant limité, les premiers inscrits sont retenus. La plaquette détaillée du tournoi vous sera envoyée par e-mail 15 jours avant le tournoi.

RENSEIGNEMENTS

Pascal Flaquière · +33 6 11 68 84 75 · tournoi@fcsm24.fr

Dans cette attente, nous vous adressons nos sincères salutations sportives.
Thierry Boutier, Wilfried Biancuzzi et Damien Musset, co-présidents du FC Sarlat Marcillac

RÈGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 · CATÉGORIES ET FORMAT

Le tournoi se joue **à 5** (5 joueurs + 4 remplaçants) pour les U6/U7 (nés en 2020 et 2021) et les U8/U9 (nés en 2018 et 2019), et **à 8** (8 joueurs + 4 remplaçants) pour les U10/U11 (nés en 2016 et 2017) et les U12/U13 (nés en 2014 et 2015). Le rassemblement des équipes est fixé à 9h00 à la Plaine des jeux de la Canéda, le samedi et le dimanche.

ARTICLE 2 · INSCRIPTION

L'engagement est enregistré à réception de la fiche d'engagement complétée et des frais d'inscription : **30 € pour 1 équipe, 50 € pour 2 équipes**, par chèque à l'ordre du FC Sarlat Marcillac PN, envoyés à Cheminées Philippe Sarlat, route de Souillac, 24200 Sarlat-la-Canéda, **avant le 20 avril 2027**. Seules les premières équipes inscrites sont retenues : 16 en U6/U7, 20 en U12/U13, 24 en U8/U9 et 20 en U10/U11.

ARTICLE 3 · LICENCES

Le tournoi est réservé aux joueurs licenciés. Les équipes s'engagent à ne faire jouer que des joueurs licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge. Les licences sont déposées à la table de marque dès le début de la compétition et conservées jusqu'à la fin de la manifestation.

ARTICLE 4 · TENUE, COMPOSITION ET VESTIAIRES

Les équipes portent les maillots de leur club et la tenue officiellement autorisée ; les protège-tibias sont obligatoires. Chaque équipe conserve la même composition pendant tout le tournoi (pour les clubs représentés par plusieurs équipes). À leur arrivée, les équipes disposent d'un vestiaire qu'elles libèrent ensuite pour l'équipe suivante ; des dirigeants du FCSM les y accompagnent. En fin de tournoi, toutes les équipes disposent d'un vestiaire pour la douche.

ARTICLE 5 · RÈGLES DU JEU

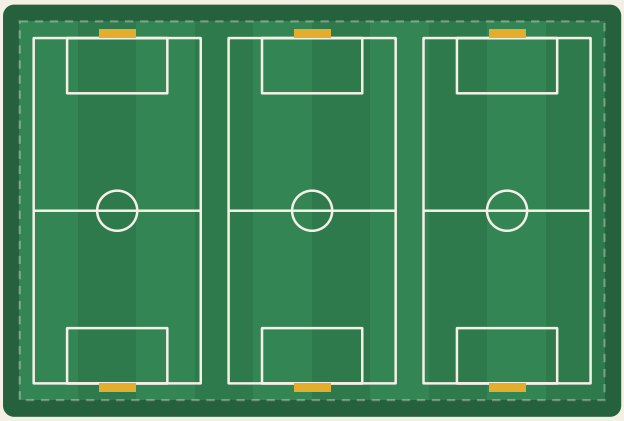
Le règlement est celui du football établi par la FFF. Les changements se font librement et rapidement sur ordre de l'éducateur, sans accord de l'arbitre, sauf après une exclusion temporaire (article 9) : l'arbitre décide alors seul.

ARTICLE 6 · TIRAGE AU SORT ET PHASE DE POULES

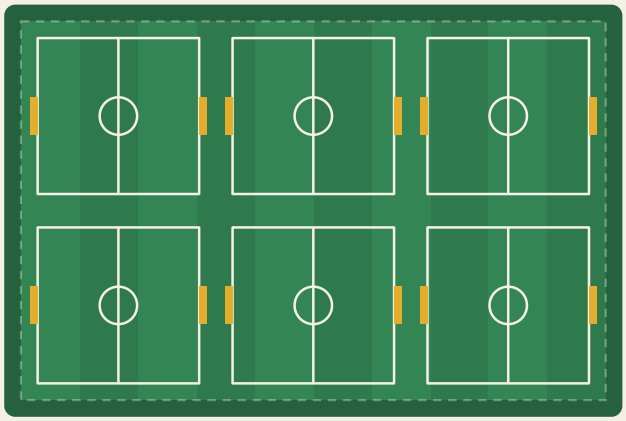
Le tirage au sort des poules est effectué une fois le nombre d'équipes atteint ; deux équipes d'un même club ne sont pas placées dans la même poule. Les équipes reçoivent à leur arrivée la composition des poules et l'horaire des rencontres ; les informations sont aussi en ligne sur fcsm24.fr/tournois.

Le matin, chaque rencontre dure **8 minutes** pour le foot à 5 et **12 minutes** pour le foot à 8, en une seule période, sans changement de côté. Victoire 3 points, nul 1 point, défaite 0 point ; une équipe absente à l'heure prévue a match perdu 3-0. En cas d'égalité : goal-average général, goal-average particulier, meilleure attaque, meilleure défense, puis 3 tirs au but par équipe, prolongés tir par tir jusqu'à la première différence.

PLAN DES TERRAINS



Terrain d'honneur · 3 terrains de foot à 8 · U11 et U13



Terrain annexe · 6 terrains de foot à 4 et à 5 · U7 et U9

RÈGLEMENT (SUITE)

ARTICLE 7 · PHASES FINALES (APRÈS-MIDI)

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 3 tirs au but sont tirés par les joueurs présents sur le terrain, puis tir par tir jusqu'à la première différence, sur la cage prévue à cet effet (sauf pour les finales).

- **U6/U7** : 2 finales, Europa League (niveau 2) et Ligue des champions (niveau 1), en 2 × 5 minutes avec 2 minutes de mi-temps.
- **U8/U9** : 3 finales, Conference League (niveau 3), Europa League (niveau 2) et Ligue des champions (niveau 1), en 2 × 5 minutes avec 2 minutes de mi-temps.
- **U10/U11 et U12/U13** : 2 niveaux, Ligue des champions et Europa League ; la finale du tournoi se joue en 2 × 10 minutes avec 3 minutes de mi-temps.

Si le nombre d'équipes présentes est inférieur à celui prévu, la commission d'organisation peut modifier l'organisation du tournoi.

ARTICLE 8 · ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré par des officiels pour les U10/U11 et U12/U13 ; les U6/U7 et U8/U9 jouent en auto-arbitrage. Les arbitres disposent de feuilles de match et notent le résultat de chaque rencontre. Tout litige non prévu est tranché par les organisateurs en toute impartialité.

ARTICLE 9 · DISCIPLINE

Toute agressivité volontaire est sanctionnée par une exclusion de 5 minutes. En cas de récidive, le joueur est exclu définitivement du tournoi.

ARTICLE 10 · HORAIRES

Les horaires du programme sont indicatifs. Chaque équipe se présente à l'entrée de son terrain avant la fin du match qui précède le sien.

ARTICLE 11 · TERRAINS ET SÉCURITÉ

Les buts sont fixés au sol conformément à l'arrêté du 13 août 1993. À l'intérieur des mains courantes, seuls les joueurs, les arbitres et 2 éducateurs par équipe sont admis ; éducateurs et remplaçants se placent côté défense.

ARTICLE 12 · RÉCOMPENSES

Toutes les équipes sont récompensées.

ARTICLE 13 · RESTAURATION ET BUVETTE

Les buvettes sont ouvertes le samedi et le dimanche, de l'ouverture à la fermeture du tournoi, et la restauration du midi est ouverte à tous. Un **pack repas à 8 €**, servi dans un espace réservé, est proposé uniquement aux joueurs et à 2 éducateurs par équipe : commande avec la fiche repas de la catégorie, avant le 25 mai 2027.

ARTICLE 14 · FORFAIT

En cas de forfait d'une équipe inscrite, les frais d'inscription restent acquis au FC Sarlat Marcillac PN.

ARTICLE 15 · ASSURANCE

Joueurs, dirigeants et accompagnateurs doivent être assurés. Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pendant la manifestation.

ARTICLE 16 · CAS NON PRÉVUS

Tout cas non prévu par ce règlement est jugé par le comité d'organisation, qui peut modifier ce règlement en cas de besoin.

FICHE D'ENGAGEMENT

SAMEDI 12 JUIN 2027
U6/U7 · U12/U13

À RETOURNER AVANT LE
20 AVRIL 2027

Fiche à renvoyer, avec les frais d'inscription (chèque à l'ordre du FC Sarlat Marcillac PN), à : **Cheminées Philippe Sarlat, route de Souillac, 24200 Sarlat-la-Canéda**.

VOTRE CLUB

CLUB

NOMBRE D'ÉQUIPES U6/U7

NOMBRE D'ÉQUIPES U12/U13

TÉLÉPHONE DU CLUB

E-MAIL DU CLUB

ÉDUCATEURS RESPONSABLES SUR LE TOURNOI (OBLIGATOIRE)

CATÉGORIE	NOM ET PRÉNOM	TÉLÉPHONE	E-MAIL
U6/U7			
U6/U7			
U12/U13			
U12/U13			

FRAIS D'INSCRIPTION

☐ 1 équipe : 30 € ☐ 2 équipes : 50 € Montant joint : ..... €

Après réception de votre fiche et de vos frais d'inscription, une confirmation d'engagement vous est envoyée par SMS et par e-mail. La plaquette détaillée du tournoi vous sera communiquée par e-mail 15 jours avant le tournoi.

SIGNATURE DU RESPONSABLE U6/U7

SIGNATURE DU RESPONSABLE U12/U13

Renseignements · Pascal Flaquière +33 6 11 68 84 75
tournoi@fcsm24.fr · fcsm24.fr

FICHE D'ENGAGEMENT

DIMANCHE 13 JUIN 2027
U8/U9 · U10/U11

À RETOURNER AVANT LE
20 AVRIL 2027

Fiche à renvoyer, avec les frais d'inscription (chèque à l'ordre du FC Sarlat Marcillac PN), à : **Cheminées Philippe Sarlat, route de Souillac, 24200 Sarlat-la-Canéda**.

VOTRE CLUB

CLUB

NOMBRE D'ÉQUIPES U8/U9

NOMBRE D'ÉQUIPES U10/U11

TÉLÉPHONE DU CLUB

E-MAIL DU CLUB

ÉDUCATEURS RESPONSABLES SUR LE TOURNOI (OBLIGATOIRE)

CATÉGORIE	NOM ET PRÉNOM	TÉLÉPHONE	E-MAIL
U8/U9			
U8/U9			
U10/U11			
U10/U11			

FRAIS D'INSCRIPTION

☐ 1 équipe : 30 € ☐ 2 équipes : 50 € Montant joint : ..... €

Après réception de votre fiche et de vos frais d'inscription, une confirmation d'engagement vous est envoyée par SMS et par e-mail. La plaquette détaillée du tournoi vous sera communiquée par e-mail 15 jours avant le tournoi.

SIGNATURE DU RESPONSABLE U8/U9

SIGNATURE DU RESPONSABLE U10/U11

Renseignements · Pascal Flaquière +33 6 11 68 84 75
tournoi@fcsm24.fr · fcsm24.fr